



## Projet DIAPOL-CE



---

### Formation des Comités de Lutte Contre les Feux de Brousse (CLCFB)

---

SEDHIOU Mai 2024

*Consultant : Souleymane SARR  
Ingénieur-Forestier-Environnementaliste  
Administrateur KADISAR-CONSULTING*

## Table des matières

1. Contexte et justification .....	3
2. Objectif et résultats atteints de la formation .....	4
3. Démarche de mise en œuvre des sessions de formation.....	4
4. Bilan de la participation .....	6
5. Quelques illustrations .....	8
6. Perspectives et recommandations .....	8

## 1. Contexte et justification

Cette offre technique présente les éléments de contenu et de quintessence en rapport avec la planification et le déroulement de l'atelier de formation des Comités de Lutte Contre les Feux de Brousse (CLCFB). Cette initiative entre dans le cadre du partenariat entre la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS) et le projet Dialogue politique et gestion des connaissances sur les stratégies de protection du climat (DIAPOL-CE), mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (agence de coopération allemande pour le développement). La collaboration s'inscrit également en droite ligne avec les orientations définies dans l'Initiative internationale pour la protection du climat.

Le projet DIAPOL-CE appuie la DEFCCS pour la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du secteur de la foresterie. Dans cette logique, la GIZ a financé la DEFCCS en 2022 l'élaboration de la Stratégie de lutte et de gestion des feux de brousse dans la Région de Sédiou pour la période 2023-2027.

La formation des comités de lutte contre les feux de brousse est prévue au niveau de l'*« Activité 1.2.5 : Créeer et redynamiser et former les comités de lutte » qui est une composante du produit 1.2 portant sur : « Les communautés locales, les collectivités territoriales, les autorités administratives, les services techniques, de défense et de sécurité sont informés, sensibilisés et formés afin de prendre les dispositions préventives nécessaires pour réduire les feux de brousse tardifs »*. Cette activité est planifiée dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe stratégique 1 qui vise le *« Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques pour la gestion durable et la lutte contre les feux de brousse »*.

Cette dernière constitue l'épine dorsale de la stratégie de gestion et de lutte contre les feux de brousse dans la Région de Sédiou et met l'accent sur le renforcement des capacités de toutes les catégories d'acteurs impliquées dans la gestion et la lutte contre les feux de brousse, notamment les communautés locales, les collectivités territoriales, les services des eaux et forêts, les services techniques, les autorités administratives et les services de défense et de sécurité, y compris les femmes et les jeunes, etc.

À travers la réalisation du Produit 1.1.2, les collectivités territoriales, les populations locales, les autorités administratives, les services techniques, de défense et de sécurité, les organisations de la société civile, les femmes et les jeunes seront formés sur les causes, occurrences et des conséquences des feux de brousse tardifs, des techniques de lutte, gestion de feux et de lutte contre les feux de brousse tardifs et adopteront des mesures préventives de lutte contre les feux de brousse tardifs.

Les comités villageois de lutte contre les feux de brousse peuvent jouer un rôle majeur dans la lutte contre les feux de brousse à condition qu'ils soient fonctionnels. Le déficit d'information, de sensibilisation, de formation et d'équipements est la principale cause du manque de dynamisme des comités existants. Des mesures d'accompagnements seront apportées aux comités existants et nouvellement créées pour garantir leur fonctionnement efficace dans la lutte contre les feux de brousse. Il s'agira d'organiser annuellement des sessions villageoises d'information, de sensibilisation et de formation sur les causes et les conséquences des feux de brousse, les méthodes de lutte contre les feux de brousse, sur la vie associative et la communication pour changement de comportement.

C'est dans ce contexte que la projet DIAPOL-CE a appuyé la tenue de sessions de formation au profit de cinq comités de lutte contre les feux de brousse dans la région de Sédiou.

## **2. Objectif et résultats atteints de la formation**

L'objectif visé de la mise en œuvre des sessions de formation est de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des membres des comités de lutte préventive et active contre les feux de brousse. Le déroulement du plan de formation a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Les participants maîtrisent les généralités sur les feux de brousse ;
- Les causes des feux de brousse et leurs conséquences sur l'environnement et les moyens de subsistances des populations sont connues ;
- Les mesures préventives sont connues et maîtrisées ;
- Les techniques de lutte active sont maîtrisées ;
- L'utilisation du matériel mis à la disposition des comités est maîtrisée par les membres ;
- Les capacités de 284 personnes sont renforcées sur techniques de prévention et de lutte contre les feux de brousse.

## **3. Démarche de mise en œuvre des sessions de formation**

La méthodologie d'animation s'est reposée sur une démarche participative et inclusive avec l'implication des participants à travers une approche andragogique qui a pris en compte le niveau d'alphabétisation des participantes et leur langue de communication. La combinaison de plusieurs outils méthodes et pratiques d'apprentissage des adultes a permis d'atteindre sans difficulté le but de la formation. Cela a permis de faciliter la participation des acteurs communautaires et l'appropriation du contenu de la

formation. Les attentes formulées par les participants ont été atteints à travers le contenu des modules dispensés en langue locale de façon théorique par des présentations et pratique par des travaux de groupes suivis de restitution et de démonstration sur l'utilisation des équipements mis à la disposition des CLCFB. La période de tenue des animations été bien pensée par la GIZ et la DEFCCS vu le taux de participation global qui dépasse la cible prévue. Toutes les sessions sont tenues aux dates fixées sans difficultés ni contraintes d'organisation. La méthode d'animation a mis l'accent sur :

- Créer la convivialité ;
- Susciter l'intérêt en partant des missions et/ou des pratiques et contraintes des CLCFB ;
- Énoncer clairement le sujet et la façon dont il va être traité au cours de la séance ;
- Dérouler la séance en suivant les objectifs pédagogiques identifiés lors de la préparation et valider les acquis à chaque étape du raisonnement ;
- Evaluer : vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques ;
- Partir des connaissances des participants ;
- Utiliser des références facilement compréhensibles par les participants
- Utiliser des supports visuels et s'assurer de la bonne visualisation des gestes par l'ensemble des participants ;
- Evaluer de manière régulière ;
- Rythmer les séances pour garder l'attention du groupe / dynamisme (importance de la gestion du groupe par la maîtrise technique du sujet et l'animation) ;
- Utiliser les jeux en animation et évaluation ;
- Préférer la construction du savoir collectif ;
- Annoncer l'évaluation.

L'animation a été faite en langue locale suivant les étapes ci-après définies dans l'agenda validé par le groupe.

Jour de formation	Contenu/agenda
Premier Jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mot de bienvenue du Maire de la commune et de contextualisation de la rencontre par le représentant du projet DIAPOL.</li> <li>- Présentation des participants et recueil des attentes des participants ;</li> <li>- Présentation des résultats attendus et la démarche d'animation de l'atelier par le consultant ;</li> <li>- Présentation des généralités sur les feux de brousse ;</li> <li>- Travaux de groupe sur les causes (Groupe 1), effets et impacts (Groupe 2) des feux de brousse ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution des travaux et discussions sur les causes et les conséquences ;</li> <li>- Présentation des avantages à lutter contre les feux de brousse ;</li> <li>- Travaux de groupe sur les mesures de prévention (Groupe 1) et les techniques de lutte active (Groupe 2) contre les feux de brousses</li> </ul>
Deuxième Jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution et récapitulatif des travaux de la première journée ;</li> <li>- Présentation des rôles et responsabilités des CLCFB ;</li> <li>- Présentation du cadre juridique et réglementaire sur les feux de brousse ;</li> <li>- Démonstration sur l'utilisation des équipements des CLCFB ;</li> <li>- Bilan, perspectives et clôture de la session</li> </ul>

Une présentation power point a servi de moyen de partage des éléments de contenu de chaque module aux participants.

**Présentation Power Point en Annexe**

#### **4. Bilan de la participation**

La formation avait ciblé 275 participants, composés d'agents des eaux et forêts, des membres des comités de lutte et de membres du Conseil municipal de chacune des 5 collectivités territoriales concernées. Au total il était prévu une participation de 55 bénéficiaires par commune dont 50 membres de CLCFB, 04 agents des Eaux et Forêts et 01 membre du conseil municipal. Il a été prévu de former au total 250 membres de CLCFB, 06 agents des Eaux et 05 conseillers municipaux.

Globalement les 05 sessions prévues ont été organisées avec une forte mobilisation des acteurs ciblés. La planification a en termes de nombre de jours et d'effectifs par catégorie d'acteurs a été respectée. Le tableau suivant présente le bilan de la planification et de l'organisation des 05 sessions organisées dans les 05 collectivités territoriales ciblées.

Date	Site	Feuille de présence	Présents
02-05-2024	Diendé	En annexe	57
03-05-2024	Diendé	En annexe	56
29-04-2024	Koussy	En annexe	50
30-04-2024	Koussy	En annexe	52
24-04-2024	Oudoucar	En annexe	58
25-04-2024	Oudoucar	En annexe	58
26-04-2024	Sakar	En annexe	58
27-04-2024	Sakar	En annexe	57
		En annexe	
22-04-2024	Samékanta		59
23-04-2024	Samékanta	En annexe	58

Le bilan de la participation est de 284 bénéficiaires formés sur 275 prévus soit un taux de participation de 103 %. Toutes les cibles prévues ont été touchées en termes de mobilisation dont les membres des CLCFB, les agents des Eaux et Forêts et les conseillers municipaux. Le taux de participation record est enregistré à Samékanta avec 59 participants sur 55 prévus soit un taux de 107 % tandis que la plus faible participation est notée à Koussy avec 52 participants soit un taux de 94 %. Le tableau suivant présente le bilan de la participation par session.

Site	Effectifs Participants		Taux de participation
	Attendus	Formés	
Diendé	55	57	103 %
Koussy	55	52	94 %
Oudoucar	55	58	105 %
Sakar	55	58	105 %
Samékanta	55	59	107 %
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>284</b>	<b>103 %</b>

Le tableau suivant présente le bilan de la participation par session selon genre.

Site	Participants/Genre (H ou F)			
	Attendus	Formés	Femmes	
Diendé	55	57	09	
Koussy	55	52	08	
Oudoucar	55	58	11	
Sakar	55	58	04	
Samékanta	55	59	11	
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>284</b>	<b>43</b>	<b>241</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>100 %</b>	<b>103 %</b>	<b>15 %</b>	<b>85 %</b>

L'analyse des données de participation permet de noter au-delà d'une forte mobilisation et de l'atteinte de l'extrant prévu en termes d'effectifs à former, **une faible participation des femmes**. Seul 15% des participants sont des femmes soit un effectif de 43 sur 284 personnes formées.

## 5. Quelques illustrations (en annexe)

## 6. Perspectives et recommandations

Les perspectives et recommandations sont :

1. Améliorer le niveau de représentation des femmes au niveau des CLCFB ;
2. Améliorer le taux de mobilisation et de participation des femmes et des jeunes lors des sessions de formations futures ;
3. Organiser un conseil municipal par commune pour définir les mesures d'accompagnement aux CLCFB ;
4. Mettre en place un cadre d'échange et de collaboration entre les communes, les CLCFB et le service forestier ;
5. Renforcer les capacités des CLCFB en dynamique organisationnelle ;
6. Démultiplier la création des CLCFB dans chaque commune ;
7. Organiser des réunions villageoises de restitution de la formation sur les feux par les membres des CLCFB formés ;
8. Sensibiliser les chefs de villageoises sur l'importance de dénoncer les auteurs de feux de brousse ;
9. Mettre en place des conventions locales pour la gestion des feux de brousse ;
10. Sensibiliser les communes sur la nécessité d'appuyer le service forestier pour l'accompagnement des CLCFB et le renforcement des moyens d'intervention pour la lutte contre les feux de brousse ;
11. Elaborer un plan de communication sur les feux de brousse ;
12. Créer un groupe WhatsApp par CLCFB pour améliorer la communication entre les membres et le niveau d'alerte précoce en cas de feux ;
13. Evaluer les besoins en équipement par CLCFB et renforcer le niveau d'équipement ;
14. Intégrer un programme d'éducation environnementale dans les écoles des villages couvertes pour sensibiliser les élèves sur les feux de brousse et les mécanismes de prévention ;
15. Systématiser l'organisation de journées d'investissement humain dans chaque village pour l'ouverture de pare-feu et le nettoyage ;
16. Coordonner et surveiller les opérations de mise à feu précoce ;
17. Isoler les villages par des pales feux à l'aide des équipements déjà reçus pour prévenir les feux de brousse en les ceinturant de pales-feux nus de 10 mètres de large ;
18. Désigner un responsable du matériel par comité qui sera chargé de la gestion et de l'entretien des équipements ;
19. Initier des actions de reboisement communautaire et mettre des brise-vents pour protéger les villages des vents chauds ;

20. Elaborer des guides imagés en langue locale pour améliorer l'information et la sensibilisation des communautés à la base sur les feux de brousse.